

Activités d'Intégration Professionnelle, stage international: enseignement clinique

PAS1009-SSAN

Domaine : **Sciences de la santé publique** Grade académique : **Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente - Namur**
Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS 30		VOLUME HORAIRE 536 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département paramédical de Sainte-Elisabeth	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benoît Dujardin	RESPONSABLE DE L'UE Blaise DEGUELDRE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Geneviève CASTIAUX Blaise DEGUELDRE Delphine RASADOR Bénédicte SIMONET Maryse Anne VANDERMOLLEN

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
PA-Soins intensifs et aide médicale urgente	1	Choix individuel

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

L'unité d'enseignement PAS1009-SSAN occupe une place centrale dans la formation de spécialisation en Soins Intensifs et Aide Médicale Urgente (SIAMU). Elle constitue une UE intégrative, permettant à l'étudiant de mobiliser, en situation professionnelle authentique, l'ensemble des compétences acquises au cours de sa formation initiale en soins infirmiers et durant l'année de spécialisation.

En Belgique, la spécialisation prépare l'infirmier à l'obtention du titre professionnel particulier d'infirmier spécialisé en soins intensifs et d'urgence. Cette formation associe obligatoirement des apprentissages théoriques et pratiques, notamment dans les domaines des soins intensifs, des urgences, de l'aide médicale urgente, des techniques spécialisées, du raisonnement clinique, de la recherche appliquée, de la communication, de l'éthique et de la législation.

Dans ce contexte, l'UE PAS1009-SSAN constitue un espace privilégié de transfert et d'intégration des apprentissages. Elle permet à l'étudiant de confronter ses connaissances aux réalités complexes du terrain et de développer progressivement les compétences attendues d'un professionnel capable d'intervenir auprès de patients présentant une situation aiguë, critique ou potentiellement instable.

Le parcours clinique peut se dérouler dans différents milieux hospitaliers ou extrahospitaliers, en Belgique, et peut également intégrer, pour certains étudiants, une expérience de mobilité internationale ou toute autre expérience clinique complémentaire validée par l'équipe pédagogique. Cette ouverture à la mobilité permet de confronter l'étudiant à des environnements professionnels, des organisations de soins et des pratiques diversifiées. Elle favorise ainsi sa capacité d'adaptation, son autonomie, son ouverture professionnelle et le développement d'une posture réflexive face à des contextes de soins variés.

L'UE ne vise donc pas uniquement l'acquisition ou la maîtrise de gestes techniques. Elle place l'étudiant dans une logique de professionnalisation, dans laquelle il doit être capable de mobiliser simultanément plusieurs dimensions des compétences. L'étudiant doit progressivement passer d'une mobilisation parfois fragmentée de ses connaissances à une capacité d'intégration lui permettant d'analyser globalement une situation et d'adapter ses interventions en temps réel.

Enfin, cette UE inscrit l'étudiant dans une dynamique de développement continu de la profession.

Le futur infirmier spécialisé ne doit pas uniquement être capable d'agir efficacement dans une situation donnée, mais également de questionner sa pratique, d'identifier des problématiques rencontrées sur le terrain, de rechercher des informations pertinentes et de mobiliser une démarche critique et scientifique pour faire évoluer la qualité des soins.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Acquis d'apprentissage spécifiques sanctionnés par l'évaluation des stages

Compétence 1. S'engager dans un développement personnel et professionnel

• Développer son projet professionnel

• Analyser sa pratique professionnelle

• Ajuster sa démarche

• Gérer ses émotions, attitudes

Compétence 2. Exercer son jugement clinique

• Recueillir les données

- €€€€€€€€ Identifier les problèmes
- €€€€€€€€ Fixer des objectifs
- €€€€€€€€ Choisir les interventions de soins
- €€€€€€€€ Planifier les interventions
- €€€€€€€€ Evaluer la démarche et les résultats des interventions

Compétence 3. Établir une communication et une collaboration professionnelles

- €€€€€€€€ Etablir une Relation
- €€€€€€€€ Informer et Conseiller le patient et son entourage
- €€€€€€€€ Travailler en équipe pluridisciplinaire
- €€€€€€€€ Transmettre les informations orales et écrites
- €€€€€€€€ Accompagner et former les pairs

Compétence 4. Réaliser des prestations de soins

- €€€€€€€€ Réaliser les prestations de soins autonomes, prescrites et/ou confiées
- €€€€€€€€ Participer à la gestion des ressources matérielles

Compétence 5. Participer au développement de la profession

- €€€€€€€€ Identifier une problématique
- €€€€€€€€ Rechercher les sources d'information
- €€€€€€€€ Analyser les données
- €€€€€€€€ Proposer des pistes de réflexion et de changement

Acquis d'apprentissage spécifiques sanctionnés par l'évaluation du portfolio évolutif (PE):

Compétence 1 : S'engager dans un développement personnel et professionnel

- Développer son projet professionnel
- Analyser sa pratique professionnelle
- Gérer ses émotions, ses attitudes.

Compétence 5 : Participer au développement de la profession

- Identifier une problématique
- Rechercher les sources d'informations
- Analyser les données
- Proposer des pistes de réflexion, de changement

Acquis d'apprentissage spécifiques sanctionnés par l'évaluation des staffs oraux

Compétence 2 : Exercer son jugement clinique

- Recueillir des données
- Identifier des problèmes
- Choisir des interventions de soins
- Planifier des interventions
- Evaluer la démarche et les résultats des interventions

Compétence 3 : Etablir une communication et collaborations professionnelles

- Transmettre les informations orales et écrites

Compétence 5 : Participer au développement de sa profession

- Identifier une problématique
- Rechercher les sources d'informations
- Analyser les données
- Proposer des pistes de réflexion
- Recherche d'une thématique en lien avec la profession et sa pratique professionnelle.

Acquis d'apprentissage spécifiques sanctionnés par le module d'accompagnement aux mobilités :

S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.

- Contribuer au compagnonnage par les pairs
 - Développer son identité Professionnelle
- Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative.
- Planifier son travail en tenant compte des situations et des impératifs organisationnels
 - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
- Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel.
- Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré
 - Développer la relation d'aide

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Ø *ASAS1027 – AIPi Enseignement clinique, Stage international, Projet de développement professionnel*

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Développer une pratique professionnelle réflexive, évolutive et adaptable : analyser sa pratique professionnelle à partir des situations vécues et des feedbacks reçus afin d'identifier ses forces, ses difficultés et ses besoins d'apprentissage, de formuler des objectifs de stage adaptés et d'ajuster ses comportements, ses attitudes et ses pratiques professionnelles aux différentes situations rencontrées, y compris dans des contextes de soins, des organisations ou des environnements professionnels différents lors d'expériences de mobilité.
- Exercer un jugement clinique dans les situations aiguës et critiques : recueillir et analyser les données cliniques pertinentes afin d'identifier et de hiérarchiser les problèmes et les priorités de soins, de choisir, justifier, planifier et réévaluer les interventions nécessaires en fonction de l'évolution de l'état clinique du patient, tout en tenant compte des spécificités du contexte de soins dans lequel l'étudiant est amené à évoluer.
- Communiquer, collaborer et argumenter sa pratique professionnelle dans des contextes diversifiés : adapter sa communication au patient, à ses proches et aux différents professionnels, transmettre des informations pertinentes et structurées oralement et par écrit, participer à la collaboration interdisciplinaire et argumenter ses choix et son raisonnement clinique dans le respect des rôles et compétences de chacun, en développant sa capacité à s'intégrer dans des équipes, des organisations et des environnements professionnels variés.
- Réaliser et faire évoluer une pratique spécialisée, sécurisée et fondée : réaliser les soins et interventions relevant de son champ de compétences de manière sécurisée et adaptée, utiliser adéquatement les moyens techniques et les appareillages spécialisés, mettre en œuvre les mesures d'urgence nécessaires dans le respect du cadre légal et mobiliser une démarche critique et scientifique pour analyser les problématiques rencontrées et faire évoluer sa pratique, notamment par la confrontation à des pratiques professionnelles et des modalités d'organisation différentes.

Ø *ASAS1028 – MAMO Module d'accompagnement aux mobilités*

Au terme de cette AA, l'étudiant-e développera:

- Ses compétences Sofskills (outil AKI) d'ouverture d'esprit, d'adaptation au changement, de relations interpersonnelles, sens des responsabilités,
- confiance en soi;
- L'utilisation des outils et des mécanismes d'apprentissage en matière de gestion de projet et de compétence (inter)culturelle;
- La réflexion, la prise de recul sur soi, ses pratiques et son identité professionnelles;
- Sa capacité d'exposer/exprimer ses craintes et ses attentes et les aborder avec les pairs;
- Ses capacités de témoignage et de partage de son expérience de projet mobilité.

CONTENU

Ø *ASAS1027 – AIPi Enseignement clinique, Stage international, Projet de développement professionnel*

-

1. Enseignement clinique (Parcours de stages)

Stages hospitaliers ou extrahospitaliers en Belgique et en mobilité internationale.

L'étudiant réalise un parcours clinique individualisé comprenant :

• Deux stages (1 stage de 3 semaines et 1 stage de 4 semaines) en Soins d'urgences

• Deux stages (1 stage de 3 semaines et 1 stage de 4 semaines) en Soins intensifs

Expériences complémentaires possibles : Certains étudiants peuvent bénéficier d'expériences contribuant à l'atteinte des acquis d'apprentissage, notamment une mobilité internationale ou toute autre activité validée par l'équipe pédagogique.

Le planning des stages peut être adapté en fonction des expériences complémentaires validées. **Toute adaptation fait l'objet d'une annexe signée par l'étudiant.**

2. Activités pédagogiques associées

L'enseignement clinique peut être complété par des activités pédagogiques diverses :

- Séances de simulation clinique et débriefings réflexifs ;
- Activités d'accompagnement au développement professionnel (ADP) ;
- Séminaires, colloques, réunions scientifiques
- Exercices pluridisciplinaires divers

Remarque importante : La présence aux séances de simulation clinique et débriefings réflexifs sont répertoriées dans un document qui est remis au secrétariat des stages après chaque stage.

Les heures de simulation sont valorisées comme heures de stage si et seulement si la présence est signée par un enseignant.

3. Travaux d'intégration

- **Portfolio évolutif** : rassemble des travaux et analyses réflexives de l'ADP pour soutenir l'identité professionnelle.
- **Un staff oral pour chaque stage en soins d'urgence et soins intensifs** : Présentation et défense orale d'un staff oral par stage de soins d'urgence et de soins intensifs consacré au raisonnement clinique. Les consignes relatives aux staffs oraux sont explicitées dans le carnet de stage spécifique à chaque discipline (USI - URG).

Ø *ASAS1028 – MAMO Module d'accompagnement aux mobilités*

Lors de journées intensives pré-départ (4 jours en présentiel obligatoires avant la mobilité):

- Concepts théoriques en lien avec la compétence culturelle (Déstabilisation culturelle, compétence interculturelle, dimension culturelle dans les soins, "softskills" en mobilité internationale, ...)
- Outils de gestion de projet (objectifs personnels, planification, gestion de sa mobilité,...)
- Informations relatives à la construction administrative du projet de mobilité

Tout au long du déroulement du projet de mobilité et lors du débriefing de retour de mobilité :

- Réflexivité sur ses apprentissages et le développement de ses compétences à l'aide des outils et modèles explorés
- Partage de ces réflexions (oral, écrit) avec l'enseignant coach de mobilité /ses pairs/...
- Débriefing obligatoire en présentiel après mobilité.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Ø *ASAS1027 – AIPi Enseignement clinique, Stage international, Projet de développement professionnel*

- Lafortune L., Dury C., Duchêne B., Collin J. (2012) Référentiel de compétences de la Bachelière et du Bachelier en Soins Infirmiers de la Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg à partir de la proposition du Conseil Supérieur Paramédical (2011).
- Lafortune L. (2012a). Une démarche réflexive pour la formation en santé. Un accompagnement socioconstructiviste, Presses de L'université du Québec
- Lafortune L. (2012b). Des stratégies réflexives-interactives pour le développement de compétences. La formation en éducation et en santé, Presses de L'université du Québec
- Morisse M., Lafortune L., Cros F. (2011). Se professionnaliser par l'écriture. Quels accompagnements ? Presses de L'université du Québec

Source de référence :

- Le référentiel de compétences intégré Bachelier Infirmier Responsable de Soins Généraux Spécialisé en Soins Intensifs et Aide Médicale Urgente

Ø *ASAS1028 – MAMO Module d'accompagnement aux mobilités*

- Commission Européenne (2021). Erasmus Charter for Higher education 2021-2027: Haute Ecole Namur-Liège-Luxembourg. Belgique
- <https://services.henallux.be/international/doc/documents/2019-2020/CharteErasmus2021-2027HENALLUX.pdf>
- Conseil de l'Europe et Commission Européenne (2001). T-KIT n°3-Gestion de projet. Strasbourg, France https://www.lebij.be/wpcontent/uploads/2019/09/T-Kit_Gestion-de-Projets.pdf
- Conseil de l'Europe et Commission Européenne (2001). T-KIT n°4-L'apprentissage interculturel. France. https://pjeu.coe.int/documents/42128013/47261239/tkit4_fr.pdf/3f7b8858-8dfe-4e61-a8dd-8d89e9be9561
- Groupe interréseaux des enseignantes sages-femmes. (2022) Référentiel de compétences intégré interréseaux en Bachelier sage-femme, Fédération Wallonie-Bruxelles, Belgique.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ASAS1027-AIPI — Enseignement clinique, Stage international, Projet de Développement Professionnel, rapports de stage, recherche appliquée et séminaires	Supports indispensables disponibles sur Moodle ou reçus lors des informations de stage : - Le portfolio évolutif de développement professionnel ; - L'ensemble des carnets de stage du programme SIAMU ; - Les consignes et grilles d'évaluation du staff oral RC (Raisonnement Clinique) SI et SU ; - Le Code de bonne conduite déposé sur Moodle ; - La grille décisionnelle des Activités Infirmières Professionnelles (AIP) déposée sur Moodle ; - Les outils, documents et ressources pédagogiques fournis par l'équipe enseignante et les milieux de stage.
ASAS1028-MAMO — Module d'accompagnement à la mobilité	Les outils et documents utilisés en séance et déposés en ligne sur le SharePoint des relations internationales.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ASAS1027-AIPI — Enseignement clinique, Stage international, Projet de Développement Professionnel, rapports de stage, recherche appliquée et séminaires	500 h	Français	Français pour les stages en Belgique Langue usuelle pour les mobilités
ASAS1028-MAMO — Module d'accompagnement à la mobilité	36 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ASAS1027-AIPI — Enseignement clinique, Stage international, Projet de Développement Professionnel, rapports de stage, recherche appliquée et séminaires	L'étudiant est acteur de ses apprentissages et mobilise progressivement ses savoirs, compétences et attitudes dans des situations professionnelles authentiques. Concrètement, les méthodes d'apprentissage utilisées sont : ● L'apprentissage expérientiel en milieu de stage ; ● L'accompagnement individualisé par les enseignants et les professionnels de terrain ; ● Les simulations cliniques et débriefings réflexifs ; ● Le développement d'un portfolio réflexif et de travaux d'intégration.
ASAS1028-MAMO — Module d'accompagnement à la mobilité	- Activités collectives en présentiel (jeux, ateliers participatifs, débats...); - Activités individuelles en présentiel (MOOC en ligne); - Rencontres individuelles/binômes en distanciel durant la mobilité; - Débriefing collectif de fin de mobilité.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE GROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

La cohérence pédagogique de l'UE PAS1009-SSAN repose sur une approche intégrative et professionnalisante articulant expérience clinique, simulation, raisonnement clinique, analyse réflexive et développement de l'identité professionnelle. Les différentes activités d'apprentissage permettent à l'étudiant de mobiliser progressivement les acquis théoriques et pratiques de sa formation dans des situations authentiques ou simulées relevant des soins intensifs et de l'aide médicale urgente.

Le parcours clinique, réalisé dans différents milieux hospitaliers ou extrahospitaliers, peut également inclure pour certains étudiants une expérience de mobilité internationale ou toute autre expérience complémentaire validée par l'équipe pédagogique. Cette diversification des contextes d'apprentissage contribue à confronter l'étudiant à des organisations, pratiques professionnelles et environnements de soins variés. Elle favorise ainsi le développement de sa capacité d'adaptation, de son autonomie, de sa réflexivité et de son ouverture professionnelle.

L'alternance entre situations professionnelles, accompagnement pédagogique, simulations, staffs oraux et portfolio évolutif favorise une dynamique d'apprentissage dans laquelle l'expérience est systématiquement mise en relation avec l'analyse, la conceptualisation et le réinvestissement dans la pratique. Les expériences de mobilité, lorsqu'elles sont intégrées au parcours, s'inscrivent pleinement dans cette logique en offrant à l'étudiant de nouvelles situations de comparaison, de questionnement et de transfert des acquis.

Les modalités d'évaluation sont directement alignées sur les acquis d'apprentissage : l'enseignement clinique évalue principalement la capacité à mobiliser les compétences en situation réelle, les staffs oraux objectivent le raisonnement clinique, l'argumentation scientifique et la communication professionnelle, tandis que le portfolio évolutif permet d'apprécier la réflexivité et le développement de l'identité professionnelle.

Ainsi, les acquis d'apprentissage, les activités pédagogiques, les expériences cliniques éventuellement réalisées en mobilité et les modalités d'évaluation s'inscrivent dans une même logique de développement progressif des compétences attendues d'un infirmier spécialisé en soins intensifs et aide médicale urgente.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Évaluation intégrée

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

Les épreuves certificatives de chacune des activités d'apprentissage permettront de vérifier que les acquis d'apprentissage spécifiques des différentes activités d'apprentissage de l'UE « Activités d'intégration professionnelle, stage international : enseignement clinique » ont été atteints. Le seuil de réussite est fixé à 10/20.

La note finale de l'UE sera calculée sur base d'une moyenne pondérée des notes attribuées à chacune des activités selon la pondération explicitée dans la rubrique de la fiche UE prévue à cet effet.

Non-remédiabilité : Compte tenu du caractère professionnalisant et d'intégration clinique de cette UE de fin d'études, l'ensemble des activités d'apprentissage la composant (stages, travaux et module d'accompagnement aux mobilités) sont non remédiables en seconde session.

Pondération de l'évaluation de l'UE

Total de l'UE = 600 pts = 30 crédits = 100%

Enseignement clinique, Projet de développement professionnel et rapports de stage : 90% (540 pts)

Module d'accompagnement à la mobilité : 10% (60 pts)

Si une des AA n'est pas présentée, la note finale de l'UE sera de 0/20.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
--------------------------	------------------------

ASAS1027-AIPI — Enseignement

clinique, Stage international, Projet de Développement Professionnel, rapports de stage, recherche appliquée et séminaires

L'évaluation intégrée de l'AA vaut pour 90% de la note finale de l'UE et repose sur deux piliers complémentaires :

- L'évaluation de l'enseignement clinique en stage : portant sur la mobilisation des compétences professionnelles directement au sein des différents milieux de soins sur base de la grille décisionnelle ;
- L'évaluation des travaux d'intégration : comprenant les staffs oraux de stage et le portfolio évolutif.

1. Enseignement clinique (Stages)

L'apprenant.e doit avoir presté 80% de ses heures de stage pour avoir accès à l'évaluation certificative.

Les évaluations certificatives de stage s'effectuent via les carnets de stage et sont transposées dans une grille décisionnelle disponible sur Moodle. Les niveaux d'atteinte des compétences utilisent les symboles suivants :

- '-': Ne répond pas aux exigences (NRPE)
- '-': Proche de la limite minimale des exigences (PLME)
- '+': Répond aux exigences (RE)
- '++': Dépasse les exigences (DE)

Ces appréciations de compétences sont transposées dans la grille décisionnelle comprenant 12 colonnes pour 4 stages.

Cette composante de stage est non remédiable, conformément au Règlement des Études et des Examens (REED) en vigueur.

2. Travaux d'intégration

L'évaluation des staffs oraux « raisonnement clinique » des stages d'urgences et soins intensifs repose sur une grille d'évaluation critériée.

Le portfolio évolutif fait l'objet d'une évaluation certificative lors de la session d'examens du quadrimestre 2.

Tout retard dans le dépôt des travaux entraîne des pénalités académiques.

Les 540 points de l'AA sont pondérés comme suit :

- Enseignement clinique (stages) : 360 points
- Staffs oraux de stage : 120 points répartis de la manière suivante : chaque staff oral « raisonnement clinique » vaut pour 30 points (120 points au total)
- Portfolio évolutif : 60 points

Règlementations académiques et sanctions :

- Absences et présences obligatoires : L'ensemble des activités d'apprentissage (comportant les stages, les simulations cliniques, et les activités d'accompagnement au développement professionnel) est strictement obligatoire. Ces activités en présentiel forment un tout indissociable du dispositif d'enseignement clinique et participent directement à la comptabilisation des 460 heures de formation clinique requises pour l'obtention du diplôme de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente. En conséquence, toute absence doit être impérativement justifiée selon les modalités prévues par le Règlement des Études et des Examens (REED).

- En cas de non-présentation (PP) ou de simple « cote de présence » (PR) lors d'une évaluation, la note de 0/20 est attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'UE globale dont elle fait partie. Dans ce cas de figure, la méthode d'évaluation classique détaillée dans la fiche descriptive ne s'applique plus (à l'exception du PE pour lequel une modalité spécifique présentée ci-dessous s'applique).

- La participation aux staffs oraux est obligatoire. Les modalités et la date de cette évaluation sont communiquées par le MFP. Les staffs sont programmés en fin de période de stage. Toute absence non justifiée par un motif légitime, conformément au REED, implique une note de 0/20. Cette note entraîne également une note de 0/20 pour l'unité d'enseignement dont cette évaluation fait partie.

- Concernant la remise certificative finale du Portfolio Évolatif (PE), elle doit se faire strictement le jour prévu par l'horaire officiel des examens ; tout travail non remis après cette date limite sera noté comme non remis (note de 0/20) et obtiendra la note de 0 pour cette composante.

ASAS1028-MAMO — Module
d'accompagnement à la mobilité

La note de l'AA vaut pour 10% de la note finale de l'UE (60pts).

En première session, la pondération de l'évaluation s'établit comme suit :

- la participation à toutes les activités collectives: /9 points
- la participation aux rencontres individuelles/binômes durant la mobilité: /3 points
- la remise d'un travail d'écriture personnelle d'analyse réflexive: /6 points
- la dissémination de l'expérience de mobilité: /2 points

Le total est donc sur 20 pondéré à 60 (3 ECTS).

En seconde session, l'évaluation sera réalisée selon les modalités suivantes:

- une remédiation est possible uniquement pour les parties "Analyse réflexive" et "Dissémination".
- La participation à toutes les activités collectives: /9 points : REPORT DE NOTE
- La participation aux rencontres individuelles/binômes durant la mobilité: /3 points: REPORT DE NOTE
- La remise d'un travail d'écriture personnelle d'analyse réflexive: /6 points
- La dissémination de l'expérience de mobilité: /2 points

Le total est sur 20 pondéré à 60 (3 ECTS).

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.